

AIRE MARINE ÉDUCATIVE

UNE ACTION MENÉE PAR LE COLLÈGE DE SAINT-VAAST ET L'ÎLE TATIHOU



L'AIRE MARINE ÉDUCATIVE DE « SAINT-VAAST-LA-HOUGUE –TATIHOU » LABELISÉE DEPUIS 2019 :

Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale gérée, à l'origine, par des élèves de cycle 3 (aujourd'hui par des élèves de cycle 4 également). Porté par l'Agence Française pour la Biodiversité et initié en 2012, en Polynésie Française, le concept d'Aire Marine Éducative a été étendu à l'échelle nationale en France métropolitaine et ultramarine en 2016. L'A.M.E constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin porté par des classes locales et une structure scientifique référente. Depuis septembre 2018, deux classes de sixième du collège Guillaume Fouace de Saint-Vaast-la-Hougue ont été impliquées pour la première année de création d'une Aire Marine Éducative en Baie de Saint-Vaast-la-Hougue. Encadrés par leur enseignant de SVT et par le médiateur scientifique de l'île Tatihou, les élèves ont choisi comme sujet d'étude l'origine des déchets plastiques retrouvés dans la laisse de mer. Sorties sur le terrain et travaux pratiques en classes leur ont permis de réaliser une étude qualitative et quantitative. Une première année test a été validée par l'obtention du label « Aire Marine Éducative » en juin 2019. Cette labellisation a été la première pour la Normandie qui en compte désormais une seconde avec l'école élémentaire André Malraux de Duclair en Seine maritime pour son aire éducative terrestre. La labellisation de l'AME de Saint-Vaast-la-Hougue-Tatihou permet désormais de proposer à de nouvelles classes de faire perdurer cette action d'éducation à l'environnement.

MÊME MASQUÉS, LES ÉLÈVES DE 6A ET DE 6B DU COLLÈGE GUILLAUME FOUACE ONT GARDÉ LEUR A.M.E !

Le mardi 30 novembre pour les 6A et le mercredi 1^{er} décembre pour les 6B, une sortie sur la laisse de mer, depuis la cale plage de Saint-Vaast-la-Hougue et le long de la longue Rive a été programmée. Les sorties de l'aire marine éducative se font toujours en collaboration avec Arnaud Lemaréchal, référent scientifique du projet et médiateur environnement de Tatihou et Pascal Vimond, professeur de SVT au collège. L'objectif était de collecter les déchets plastiques, ou autres (morceaux de verre notamment), et d'en déterminer la provenance. Afin de pouvoir comparer, le protocole était le même que les trois années précédentes : poser 10 fois par demi-classe un quadrat d'1 m², ce qui représente une surface totale de 20 m² par classe. Ces plastiques ou autres déchets ont été ensuite triés par origine possible (ostréculture, pêche, tourisme) et pesés.

Ile Tatihou

BP3 – 50550 Saint-Vaast-La-Hougue

Tél : 02-14-29-03-30 – Courriel : resa.tatihou@manche.fr

Facebook : Patrimoine et musées de la Manche

Renseignements sur le site : www.tatihou.manche.f

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet

02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard

02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores

02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

